

2017

PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2016

ASSEMBLEE GENERALE 27 MARS 2017

GEPSO | 64 rue du dessous des berges, 75013 PARIS

SOMMAIRE

1.	Rapport du Président	3
2.	Rapport du Vice-Président	5
3.	Rapport du Secrétaire	8
4.	Rapport du Trésorier	10
5.	Rapports des commissions spécialisées et comités	13
6.	Rapports des délégués régionaux	24
7.	Rapport du siège	36

RAPPORT DU PRESIDENT

Ce rapport a ceci de particulier qu'il correspond à une fin de mandat, tant pour plusieurs membres du Conseil d'Administration mais aussi pour moi.

Comme je l'avais indiqué en succédant à Jean BRIENS, j'ai proposé cette mandature comme celle de la transition pour la mise en action du projet associatif, celle de la préparation d'une nouvelle gouvernance, celle de la mise en place d'un nouveau mode d'élection du conseil d'administration.

Pour se faire, les membres du conseil d'administration se sont très largement impliqués et les échanges ont été très constructifs permettant à chacun de s'exprimer et de prendre position. A contrario, les absences régulières de collègues obligeront le prochain conseil d'administration à se positionner afin d'assurer une cohérence au niveau national, déclinée au niveau des régions.

Les chantiers ont été nombreux et je citerai les principaux:

- Le toilettage statutaire
- L'organisation au niveau des régions
- La réorganisation de l'équipe du siège et la régularisation des contrats
- L'articulation et la coordination des commissions
- L'organisation des manifestations en lien avec les animateurs des commissions
- La communication auprès des adhérents
- L'équilibre budgétaire
- La valorisation des Comités Régionaux des Usagers et du Comité National.

Ces travaux restent aujourd'hui d'actualité et pourront servir de base pour la prochaine équipe.

Etant en fin de mandat, je me permets d'indiquer des axes forts qui ont constitué le fil conducteur de nos actions.

➤ Le GEPSO n'est pas un groupement de directeurs, certes leur engagement est indispensable mais la participation de collègues cadres montre toute sa pertinence même s'il est nécessaire de les accompagner lors de leur prise de fonction au sein du Conseil d'Administration. Membres très actifs au sein des différentes commissions, leur engagement en qualité d'administrateur est aussi signe d'ouverture.

➤ La place de l'utilisateur dans notre projet associatif mais aussi au quotidien à travers nos accompagnements. Etre établissement public c'est être au service du public de tous les publics. C'est une valeur forte qui trouve encore plus son sens en cette période électorale.

- Le GEPSO ne peut mener ses actions seul. Le partenariat est indispensable mais nécessite qu'il soit formalisé tant au plan national que local et dans le respect de chacun.
- L'information régulière et réactive est l'une des attentes des adhérents. Le site internet est une bonne base qu'il faudra développer à partir d'une nouvelle arborescence.

Il est de tradition qu'un président présente les axes forts pour l'année à venir, en qualité de « partant » je ne peux qu'être le porte-parole des réflexions de l'actuel conseil d'administration à l'attention du futur Conseil d'Administration dont le prochain séminaire aura à traiter. Pour cela je vous propose de vous reporter au rapport du siège et plus particulièrement sur les propositions page 36. Je dois remercier Jean-Luc DARGUESSE qui a accompagné le conseil d'administration mais aussi nos deux collaboratrices pour produire ces propositions.

Le Conseil d'administration devra aussi déterminer la fiche de poste du futur Volontairement je ne donne de qualité à ce poste qui devra remplacer celui de secrétaire générale poste clé aux multiples facettes dans l'organisation du GEPSO.

Le travail ne manque pas pour la prochaine mandature, c'est ce qui fait la richesse de notre association.

Permettez-moi pour conclure de vous dire le plaisir que j'ai eu dans cette fonction, les moments n'ont pas toujours été simples. Il faut à la fois gérer un établissement, répondre aux attentes de nos interlocuteurs, savoir respecter les délais (un petit clin d'œil à Tiphaine et Laura), faire des choix et prioriser, mais quelles richesses dans les échanges, quelle « bouffée d'air » aussi face au quotidien.

Alors pour reprendre une expression chère à beaucoup d'entre nous : « bon vent, je sais que le cap sera tenu »

Jean Marc BRIATTE, Président du GEPSO

RAPPORT DU VICE PRÉSIDENT

L'année 2016 a été assez chargée et j'ai tenu à être présent, malgré ma charge de travail à presque tous les bureaux et les Conseils d'Administration de notre association afin de participer aux prises de décision et aux actions de notre association.

Je suis intervenu avec le président pour rencontrer à plusieurs reprises notre ancienne secrétaire générale et son conseil pour trouver un terrain d'entente avec elle et organiser son départ dans des conditions satisfaisantes. Et plus globalement quand il était souhaitable de rencontrer des partenaires au niveau national (ex : FHF).

L'un des objectifs de notre projet associatif et le développement des régions et le « calage » de notre découpage sur les nouvelles régions administratives. C'est la mission que m'a confiée le Conseil d'Administration lors du dernier séminaire.

Plusieurs adhérents nous avaient demandé d'être plus précis sur le contenu des activités attendues du délégué régional.

Nous avons rédigé en concertation avec les membres du Conseil d'Administration une fiche de fonction que nous avons transmise dans chaque région. Nous verrons par la suite qu'elle était peut-être trop ambitieuse et qu'elle a pu avoir un effet repoussoir.

Parallèlement nous avons rédigé en lien avec les professionnels du siège un tableau de bord afin de suivre l'activité des régions.

Nous avons par la suite travaillé en lien avec le siège sur la méthodologie des nouvelles élections et transmis le matériel électoral aux régions concernées.

Plusieurs rencontres ont été organisées afin d'aller à la rencontre des établissements en régions :

- En PACA par le Président
- En Occitanie par le Vice-président
- Sur le Grand-Est par le Vice-président
- Rendez-vous à programmer avec le président de l'URIESM par le trésorier et le Vice-président

Nous avons, par ailleurs, organisé une réunion dédiée aux Régions le 2 février dernier (10 représentants sur 13 régions étaient présents). Vous trouverez ci-dessous les principaux enseignements que je retiens de cette rencontre qui a été riche et constructive.

Diagnostic :

- Des dynamiques différentes existent au sein des régions à des degrés variables.
- Globalement la majorité des collègues reconnaissent que le GEPSO est aujourd'hui plus reconnu par les pouvoirs publics que par le passé.
- Dans plusieurs régions la gouvernance s'organise sous forme de bureau ou de délégation collective et elle repose sur plusieurs collègues.
- Des sujets fédérateurs sont constatés et notamment le droit et la place des usagers dans la co-construction de leurs parcours.
- Chaque région a un positionnement lié aux spécificités de son territoire (ex : Bretagne et EHESP, PACA et université de Nice, IDF et relations avec les ministères, etc..) dont il faut tenir compte.
- Des Associations de directeurs et/ou d'établissements continuent à fonctionner et il est indispensable d'avoir un partenariat avec elles. On retrouve la même problématique avec la FHF.
- Les représentants des directions actuelles sont moins isolés (plus d'infos, concentration des directions) et notre offre de service doit s'appuyer sur d'autres sujets que l'intérêt de se retrouver.
- Les difficultés constatées :
 - Difficultés à organiser les nouvelles régions (ex : auvergnnes/Rhône-Alpes – Bretagne, Nouvelle Aquitaine)
 - Difficultés à trouver des militants qui s'engagent comme délégué régional (ex : peur de la charge de travail, crise du militantisme, etc...).

Préconisations :

- Clarifier les délégations données aux délégués régionaux (signature, engagement politique, engagement financier, etc...).
- La fiche de fonction est complète mais elle doit être prise en compte en fonction des ressources de la région et le délégué et son équipe ne peuvent pas tout faire en même temps.
- Il est indispensable d'améliorer la communication entre les régions et le siège et vice versa et entre les régions.
- Il serait intéressant que l'on propose aux régions des modèles d'action, principes d'actions partagés qui pourraient constituer un socle commun.

- La majorité des membres de la réunion pense que la participation du délégué régional n'est pas indispensable au Conseil d'Administration mais par contre que la participation d'un adhérent de la région est nécessaire.
- La nomination d'un Vice-président chargé des régions est nécessaire et les membres de la réunion pensent que 2 ou 3 rencontres annuelles doivent être organisées.
- Ce Vice-président doit être le porte-parole des régions, il doit être disponible et pouvoir éventuellement se déplacer en région. Il sera chargé de l'organisation et de l'animation des réunions dédiées aux régions et il pourrait être le garant que les procédures d'élection ou de nomination soient effectives.

Christian CLAUZONNIER, Vice-président du GEPSO, chargé des régions

RAPPORT DE LA SECRETAIRE

Pour rappel, j'ai pris mes fonctions de secrétaire en décembre 2014 suite à la nomination de Jean-Marc Briatte (ancien secrétaire) au poste de Président du GEPSO. L'année 2015 a vu un renouvellement important de la composition du Conseil d'Administration suite aux élections du mois de mai, et donc également de la composition du bureau.

Ma fonction principale en 2016 a été d'assurer le secrétariat des réunions physiques et téléphoniques du bureau, de superviser la validation des comptes rendus des Conseils d'Administration, de participer à l'animation du séminaire du Conseil d'Administration de juin et d'en effectuer le compte-rendu. J'ai également organisé une réunion de travail avec l'équipe administrative du siège afin d'organiser la continuité de son fonctionnement pendant les mois de juillet et août, suite au départ de la secrétaire générale.

En 2016, le bureau est toujours composé statutairement de 9 membres, mais les réunions de bureau n'ont jamais réuni l'intégralité de ses membres. Jusqu'en juin, les réunions de bureau avaient lieu la veille du Conseil d'Administration. Il a été décidé dans le cadre du séminaire de juin, afin d'améliorer le fonctionnement du bureau et pour assurer la continuité associative en l'absence de secrétaire générale de modifier cette organisation. A partir du mois de septembre, un nouveau rythme bureau/Conseil d'Administration s'est donc mis en place, en organisant des réunions de bureau sur des journées dédiées, en alternance avec les Conseils d'Administration.

L'ordre du jour des réunions de bureau 2016 a porté sur :

- La préparation des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale et du séminaire.
- L'élaboration d'un budget prévisionnel.
- Le toilettage statutaire.
- La finalisation de fiches de poste (animateur de commission, délégué régional) et de lettre de mission (vice-président).
- La refonte des contrats de travail de l'équipe du siège.

- Le suivi des élections en régions.
- La supervision des manifestations.
- **Et à partir de septembre, le suivi des priorités fixées en séminaire :**
 - Assurer la permanence de fonctionnement du siège
 - Continuer le travail de structuration budgétaire et d'équilibrage financier
 - Articuler et coordonner le travail des commissions et comités
 - Améliorer le tryptique de fonctionnement siège/bureau/CA
 - Perfectionner la communication et le système d'informations

Hélène CARIO-LEGOUADEC, Secrétaire du GEPSO

RAPPORT DU TRESORIER

1. Résultat de l'exercice :

Dépenses....484 755.29 €

Recettes.... 402 653.83 €

Le résultat comptable de l'exercice 2016 est déficitaire de : - **82 101.46 € euros**

Evolution de la trésorerie :	2014	2015	2016
Disponibilités bancaires :	17 036 €	75 239 €	72 184 €*

* dont 58 998.49 €, à verser à l'IME l'Estuaire (Cotisations retraite H.HEINRY)

2. Analyse des dépenses :

❖ Frais de personnel :

Les frais de personnel ont connu une hausse durant l'exercice 2016 : +8%.

Cette augmentation est due aux éléments suivants :

- Rupture conventionnelle avec Aline PETITPAS
- Provision relative aux charges sociales d'Hervé HEINRY

La collaboration avec le FIPHFP en partenariat entre l'EHESP et le GEPSO a été signée en 2012 et s'est achevée fin 2016. Une réflexion est à l'étude pour renouveler ce partenariat.

❖ Frais de fonctionnement :

Ils regroupent les frais généraux, les frais de déplacement, et les dépenses des événements organisés par le GEPSO.

▪ Les frais généraux :

Ces dépenses concernent les frais de fonctionnement des locaux du siège.

Ces frais n'ont pas augmenté entre 2015 et 2016. Nous notons donc une baisse de 26 740 € soit +/- 15%

▪ Les frais de déplacement :

Ils concernent principalement les commissions, le comité scientifique et le CNU.

Le travail de clarification réalisé en 2015 concernant la politique de remboursement des frais de transport a permis de stabiliser ce poste de dépenses en 2016 tout en assurant la continuité du travail des commissions.

Commissions et comités :	2016	2015
CNU :	3 102 €	3 630 €
CSEPPE :	5 169 €	6 524 €
DIVERSES COMMISSIONS :	6 039 €	11 546 €

▪ **Les dépenses liées aux événements :**

Ces charges constituent une part importante du budget du GEPSO. Néanmoins, elles sont nécessaires pour rendre visible et lisible l'action du GEPSO sur le plan National.

L'année 2016 a été marquée par la réalisation de deux événements :

- **Journée technique de l'enfance en situation de handicap** sur le thème "Accompagner ensemble la vulnérabilité"
Le 2 décembre 2016 à la Maison des Associations à Paris 13
- **Co-formation ATD QUART MONDE - GEPSO** « Croisement des Savoirs et des pratiques »
Les 27-28-29-30 septembre 2016 à Saint Brieuc.

Événements	Charges	Produits	Résultat
JOURNÉE TECHNIQUE	13 854 €	30 300 €	16 446 €
Co formation ATD - GEPSO	19 126 €	19 126 €	0 €

Le Bilan des événements reste positif et a permis d'atténuer le déficit.

3. L'analyse des recettes :

❖ **Les produits d'exploitation :**

▪ **Les cotisations :**

Les appels à cotisation 2016 se sont établis à 249 652 euros. Au 31 décembre 2016, le montant des cotisations non perçues était de 12 631 euros dont l'apurement a été anticipé dès la fin de l'exercice.

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	27/02/2017
NB d'adhérents facturés	240	216	238	238
Adhésions non acquittées au	23 198 €	15 665 €	12 631 €	
Adhésions apurées en fin 2015	6 549 €	0 €	0 €	
Adhésions apurées en fin 2016	16 648 €	5 208 €	12 631 €	

▪ Les autres produits :

Les autres produits proviennent essentiellement de la subvention du FIPHFP (80 000 €) et de l'AGEFIPH (4952.58 €).

❖ Conclusion

L'exercice 2016 s'est soldé par un déficit lié essentiellement à l'augmentation des frais de personnels et la poursuite de l'assainissement des adhésions non acquittées depuis 2014.

Les grandes ambitions portées par le projet associatif du GEPSO doivent nous amener à :

- Mettre le budget du GEPSO au service du projet associatif et notamment :
 - Au service de la représentation que nous avons de l'Usager acteur de son parcours.
 - Au service de notre ambition d'impulser une véritable démocratie associative s'appuyant sur les régions et les commissions de travail.
- Définir une politique événementielle pluriannuelle permettant de stabiliser durablement le budget du GEPSO.
- Développer un suivi plus fin et plus régulier des charges et des produits en intégrant une dimension analytique plus importante.
- Développer une stratégie de relance des adhésions offensive en proposant une vraie plateforme de services (site web, mission d'appui, développement de contenus reprenant les engagements politiques de l'association).
- Initier une vraie réflexion sur la politique d'adhésion tenant compte des mutations que connaît notre secteur (regroupement, contexte financier des établissements, évolution de la tarification avec la mise en œuvre de Séraphin)

Jean-Pierre STELLITANO, Trésorier du GEPSO

RAPPORT DE LA COMMISSION AVANCEE EN AGE DES PERSONNES HANDICAPEES

EUDIER Violaine / VALLEE Claire

Depuis 2009, le Groupe National des Etablissements Publics Sociaux et médico-sociaux a engagé une réflexion autour de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, et a mis en place une Commission relative à cette thématique, associant des professionnels du secteur du handicap et du secteur des personnes âgées.

L'objet de cette Commission réside dans la mise en commun d'expériences autour de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes dans les structures ou services médico-sociaux. Depuis 2012, les membres de cette Commission réfléchissent notamment autour des passerelles envisageables entre les Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et les structures accueillant des personnes handicapées.

1. Animation

Cette commission est animée de manière bicéphale, dans une logique de déclouonnement, par une directrice d'un établissement accueillant des personnes âgées et une directrice du secteur du handicap.

2. Rythme

4 réunions ont eu lieu au cours de l'année 2016 : 18 janvier, 9 mai, 12 septembre, 21 novembre.

3. Activité

❖ Expérimentation du référentiel de formation sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes :

Le référentiel de formation, conçu par les membres de la commission, est actuellement en cours d'expérimentation dans la région Picardie. 12 stagiaires participent à cette action de formation, financée par l'ANFH Picardie, et portée par l'IFSI de Compiègne en tant qu'organisme de formation.

Cette initiative a débuté le 22 septembre 2016, et offre la possibilité aux participants d'effectuer un stage dans le secteur personnes âgées s'ils sont issus du secteur personnes handicapées et inversement. La formation se poursuit jusqu'en mars 2017, avec une évaluation du dispositif prévue au printemps prochain. Dans le cadre d'un futur appel d'offre, il est envisagé d'élargir cette formation au secteur associatif (via l'UNIFAF) afin de mobiliser davantage les établissements du secteur handicap.

❖ **Proposition de mise en place d'un référent de parcours pour les personnes en situation de handicap vieillissantes au sein des MAIA :**

Certaines personnes handicapées vieillissantes vivant à domicile peuvent se trouver dans une situation complexe, notamment lorsque leurs proches aidants ne peuvent plus se mobiliser et qu'elles ne trouvent pas de solutions adaptées à leurs besoins. Elles peuvent dans ce cadre saisir la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour l'élaboration d'un plan d'accompagnement global (PAG), dans le cadre de la démarche « Réponse accompagnée pour tous ».

Dans le cadre du PAG, un référent de parcours doit être désigné parmi l'ensemble des structures qui accompagnent la personne. Les gestionnaires de cas de MAIA pourraient être mobilisés pour les situations les plus complexes, afin d'apporter leur expertise et leur réseau dans le champ de l'aide aux personnes âgées. A ce titre, les MAIA pourraient être associées à la construction du PAG. Cela nécessite toutefois d'adapter le cahier des charges des MAIA et d'identifier au sein de chaque MAIA un gestionnaire de cas, qui serait spécifiquement formé à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et qui tisserait des liens privilégiés avec les acteurs du monde du handicap. Ainsi, ce référent aurait la responsabilité d'une file active de personnes handicapées vieillissantes, et pourrait être sollicité par les établissements, les associations, les aidants et/ou les usagers eux-mêmes.

Cette mesure s'inscrit dans la continuité du rapport Gohet de 2013, mettant l'accent sur la nécessité de définir une stratégie nationale pour mieux accompagner les personnes handicapées vieillissantes.

❖ **Intervention à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique :**

Le 5 octobre 2016, les deux animatrices de la commission Avancée en âge des personnes en situation de handicap sont intervenues à l'EHESP dans le cadre du module de spécialisation en gérontologie du cursus des élèves directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social. Cette intervention, intitulée « Quels projets pour les personnes handicapées vieillissantes ? », a permis notamment de mettre en avant l'action menée par le GEPSO.

❖ Rédaction d'un rapport sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes :

L'une des animatrices de la Commission a été chargée par la Secrétaire d'Etat aux personnes âgées et à l'autonomie de rédiger, au sein du cabinet, un rapport sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes. Sa mission s'est déroulée sur 4 mois, jusqu'au 31 décembre 2016. Faisant suite au rapport Gohet, ce rapport a formulé une dizaine de recommandations concrètes visant à l'amélioration de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, dans le cadre d'une stratégie nationale. La philosophie du rapport prend largement appui sur le travail mené en commission par le GEPSO, dans une logique de décroisement des secteurs personnes âgées et personnes handicapées. Le rapport fera l'objet d'une remise officielle à Madame la Secrétaire d'Etat dans le courant du mois de mars 2017.

4. Projets 2017

En 2017, les membres de la Commission Avancée en âge des personnes en situation de handicap poursuivront le travail engagé autour de l'identification d'un référent de parcours pour les personnes handicapées vieillissantes, et déposeront un projet en ce sens.

La proposition de généraliser le référentiel de formation sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au niveau national sera portée suite à l'expérimentation menée en 2016 et au bilan qui en sera fait.

Violaine EUDIER et Claire VALLEE, Pilotes de la commission AAPH

RAPPORT DE LA COMMISSION PROTECTION DE L'ENFANT

DREINA Jeannine / GIRARDOT Virginie

La commission Protection de l'enfant a mené sur l'année 2016 la poursuite de sa contribution à la Politique Nationale de Protection de l'Enfance. Cette contribution s'est concrétisée par la participation à la démarche de consensus ministériel ayant abouti à la réforme législative du 14 mars 2016 relative à la protection de l'Enfant. Elle se poursuit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du plan d'action national qui en découle.

1. La méthode de consensus a associé pour la première fois des enfants et des familles

Dans le cadre d'une intervention en protection de l'enfance majoritairement vécue comme contrainte par les familles concernées, leur association à une démarche de consensus n'est pas évidente et vient « donner l'exemple ».

Les échanges en commission font émerger un certain nombre d'expérimentations réussies dans les établissements, dont certaines sont valorisées lors des journées techniques et assises des établissements publics sociaux organisées par le GEPSO. Elles restent néanmoins méconnues.

Le rapprochement sur 2017 du comité national des usagers permettra de croiser les réflexions et de valoriser les expériences de terrain.

2. Cette loi a notamment le mérite « de sortir de l'ombre » la protection de l'enfance

Celle-ci en effet jusqu'à présent ne faisait pas l'objet d'une politique publique nationale. Chaque département en application du principe de libre administration des collectivités menait des actions, source d'une grande iniquité de traitement d'un département à l'autre. La loi crée dans ce cadre un conseil national de protection de l'enfant.

- **Le GEPSO est membre de droit de ce conseil qui s'est réuni pour la première fois mi-décembre 2016.**
- **Le GEPSO participera à deux des 4 commissions nationales** sur la connaissance et le développement de la recherche mais aussi sur le repérage et la connaissance des besoins des enfants.

3. Cette loi marque ensuite un véritable changement de paradigme

Elle replace l'intérêt supérieur de l'enfant et sa sécurité comme axe central de la protection de l'enfance, rebaptisée par cette loi « Protection de l'Enfant ». Tout en rappelant la nécessité de développer la prévention, elle écarte ainsi les représentations persistantes dans ce secteur d'activité d'un maintien des liens parents enfants à tout prix, lorsque ces liens portent atteinte à la sécurité physique, psychique et affective de l'enfant. Elle incite aussi, en cas de « délaissement parental », à recourir à des tiers ou à l'adoption.

❖ Elle affiche dans ce cadre trois grands objectifs :

- Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, soutenir sa réussite et garantir la cohérence et la continuité de son parcours,
- Améliorer le repérage et le suivi des situations de maltraitance, de danger ou de risque de danger,
- Développer la prévention à tous les âges de l'enfance.

Le ministère a lancé sur cette base en 2016 une réflexion sur les besoins fondamentaux de l'enfant.

❖ **Parallèlement et contribuant à cette réflexion, la commission protection de l'enfant a mis en place un groupe de travail sur les besoins du jeune enfant.**

Ce groupe de travail regroupe 16 établissements en partenariat avec le secteur associatif et s'est réuni mensuellement sur l'année 2016. Ses objectifs sont de :

- Favoriser les échanges de pratiques professionnelles entre établissements et sortir « de l'isolement »,
- Elaborer des repères communs sur les besoins du jeune enfant,
- Porter un état des lieux national sur les pouponnières,
- Etre force de proposition sur des modifications législatives,
- Organiser des journées techniques à destination des professionnels.

❖ **Sur 2016, le groupe de travail sur les besoins des enfants de la naissance à 6 ans accueillis en protection de l'enfance a :**

- Transmis au ministère un écrit sur la définition des besoins du jeune enfant et une présentation des repères d'organisation nécessaires pour y répondre au quotidien.
- Contribué à la finalisation d'un questionnaire national sur l'organisation et les pratiques professionnelles en pouponnière. Un certain nombre d'entre elles connaissent en effet des bâtiments obsolètes qui questionnent leur devenir pour des raisons économiques mais aussi idéologiques qui privilégieraient le seul recours à des assistants familiaux pour les jeunes enfants. Certains enfants de par leurs difficultés de santé, de handicap ou troubles abandonniques ne peuvent cependant être accueillis qu'en pouponnière.

❖ **Sur 2017, ce groupe de travail**

- Poursuivra ses rencontres mensuelles sur la base d'échanges de pratiques thématiques et d'invitation de personnes qualifiées,
- Présentera ses travaux à l'observatoire national de protection de l'enfant,
- Préparera une journée technique à destination des professionnels de la petite enfance accueillant des enfants de la naissance à 6 ans le 30 mars 2018,
- Contribuera à la diffusion du questionnaire et à son exploitation dans le cadre d'une recherche action.

Ces objectifs 2017 rejoignent le troisième axe de développement porté par la fiche de route ministérielle relative à l'application de la loi du 14 mars 2016.

4. Cette loi souligne enfin l'importance de la formation et de la recherche

La formation est ainsi valorisée comme levier d'évolution des mentalités et des pratiques mais aussi comme moyen de décloisonnement entre les institutions pour garantir la prise en compte des besoins d'un enfant dans leur globalité enfants.

❖ La commission Enfance dans ce cadre a poursuivi sur 2016 :

- La préparation des assises nationales des établissements publics sociaux qui sont programmées à Tours pour les 7 et 8 décembre 2017. Cette manifestation réunit tous les deux ans près de 700 professionnels du secteur de la protection de l'enfant.
- La réunion des commissions enfance et handicap enfance qui a permis la réalisation d'un cahier des charges de formation sur les besoins des enfants relevant du social et du médico-social et destiné aux professionnels de ces deux champs d'activité qui restent très cloisonnés. Pourtant dans son rapport 2015 « des droits pour des enfants invisibles », le défenseur des droits met en évidence les besoins de ces enfants qui représentent 17% des enfants suivis en protection de l'enfance.
- La réalisation en décembre 2016 d'une journée technique sur les besoins de ces enfants relevant de ces deux secteurs d'activité et qui a réuni 260 professionnels.

❖ Sur 2017, la commission Protection de l'Enfant

- Organisera les assises nationales les 7 et 8 décembre à Tours,
- Poursuivra des temps de réflexion et de travail communs aux commissions enfance et Handicap enfance selon des modalités à déterminer,
- Participera à une étude longitudinale sur la santé des enfants de la naissance à 6 ans en collaboration avec le docteur Daniel Rousseau, pédopsychiatre.

*Virginie GIRARDOT et Jeannine DREINA,
Pilotes de la commission protection de l'enfant*

1 . Bilan des travaux réalisés par la commission en 2016

- La publication de la revue annuelle Info Public sur le thème **des coopérations et de leurs effets sur le parcours de l'usager**. La couverture de cette thématique prolonge ainsi l'étude engagée tout au long de l'année 2015 en collaboration avec 4 étudiants de l'IRST Parmentier.
- La réédition de la **note méthodologique budgétaire** diffusée à l'appui de l'élaboration des budgets primitifs ou de la préparation du dialogue de gestion annuel des adhérents sous CPOM.
- La Commission Ressources a également veillé à répondre aux sollicitations des adhérents via le forum et l'espace **questions juridiques** du site internet de l'association.

2. Perspectives 2017

Les travaux de la commission Ressources s'orienteront principalement cette année sur :

- La publication de la revue annuelle **Info Public** sur le thème **de l'évaluation externe**. *Cette thématique est en lien avec celle du prochain séminaire du Comité Scientifique.*
- La production de la **note méthodologique budgétaire** annuelle.
- La poursuite de la **rédaction de dossiers thématiques** retenus pour la mandature parmi lesquels : la *réforme de la tarification* dans le secteur médico-social, la *garde administrative*, actualisation du dossier relatif aux *appels à projet*.

Par ailleurs, des contributions aux travaux engagés par les différentes commissions « population » pourront s'envisager ainsi que la rédaction de communiqués et/ou le montage de dossiers supplémentaires en lien avec l'actualité du secteur.

Delphine LEPORT, Pilote de la commission Ressources

Bilan 2016 :

Deux réunions physiques au siège et deux conférences téléphoniques.

- Poursuite du lobbying relatif au grade de moniteur d'atelier : nouveau courrier à destination de Mme NEUVILLE le 13 octobre 2016, les divers courriers et relances, au niveau du ministère, étant restés lettre morte, nombreuses relances par mail.
- Participation au copil adaptation et modernisation des ESAT animé par la DGCS – étude du projet MISPE.
- Réorganisation de la commission travail adapté/ travail protégé avec alternance de réunion de bureau (au moyen de conférences téléphoniques) et commissions élargies : première organisation d'une commission élargie le 12 janvier 2017 à Saint-Mandé ayant réuni 27 participants ayant porté sur l'actualité réglementaire des ESAT (CPOM, SERAPHIN Passage ONDAM) et sur le statut des travailleurs en ESAT dans le champ des risques professionnels, de la rémunération et du droit à la formation. Un questionnaire va être adressé aux participants pour organiser la suite de nos travaux en 2017.
- Projet d'élaboration d'une charte éthique des ESAT publics.

Emeline LACROZE, Pilote de la commission Travail protégé et adapté

Le Comité scientifique d'éthique des pratiques professionnelles et de l'évaluation s'est donné deux axes de travail pour l'année 2016 :

1. Collaboration avec l'Université de Nice Antipolis et le CREAI Paca-Corse dans la recherche-action dénommée « NUSERUS » (Les technologies NUMériques au SERVICE des USagers dans les établissements sociaux et médico-sociaux) entreprise dans sept établissements dont quatre publics.
2. Réflexion sur la place de l'utilisateur dans le processus d'évaluation interne et externe des établissements sociaux et médicosociaux.

1. Projet NUSERUS.

Pendant l'année 2016, a été entreprise une recherche-action relative à l'utilisation des outils numériques par les usagers et les professionnels dans les établissements sociaux et médicosociaux, « *qui a pour objectif de sérier et d'analyser les dispositifs sociotechniques actuels et en devenir au service de l'utilisateur, nous présentons une réflexion qui se focalise sur la dimension des enjeux éthiques. Nous faisons l'hypothèse que la pratique professionnelle d'éducommunication est sous-tendue à la fois par la question de l'ouverture de l'établissement à l'information, aux données partagées, aux technologies numériques (équipements internes à l'établissement) et par une réflexion normative, en termes d'éthique et de droit*¹ ».

Le CSEPPE a délégué un de ses membres, expert en ergothérapie dans l'équipe de recherche. Ce travail fera l'objet d'un colloque à mi-étape, à Marseille, en septembre 2017 organisé par l'Université de Nice-Antipolis, à laquelle le CSEPPE contribuera.

2. Réflexion sur le processus d'évaluation.

Le GEPSO par son CSEPPE a depuis longtemps prôné l'évaluation des établissements sociaux et médicosociaux comme un élément essentiel de la démarche éthique. Pour la plupart des établissements une première série d'évaluations est réalisée. Il s'agit maintenant d'en tirer quelques enseignements. L'évaluation a-t-elle permis aux usagers d'être davantage impliqués dans leurs projets ?

- Comment les établissements et services se saisissent de l'évaluation pour accompagner le changement dans leurs organisations ?
- Comment les usagers se sont-ils impliqués dans le processus d'évaluation ?

¹ Extrait du projet de recherche

- L'évaluation a-t-elle eu des conséquences sur la participation des usagers dans la vie de l'établissement ?
- L'évaluation, peut-elle (doit-elle), permettre une redéfinition des missions des établissements au regard de l'évolution du public ?

Pour ce faire, des auditions ont été réalisées :

- Le Directeur-adjoint de l'EPMS Belna des Côtes d'Armor
- le Directeur de la qualité de la Fondation SantélyS du Nord pour l'évaluation des SSIAD
- Un évaluateur externe, M. Laurent Barbe du cabinet CRESS

Il est envisagé que nous organisions des auditions ouvertes aux adhérents du GEPSo, soit des expériences d'établissements soit des expériences d'évaluateur. Le caractère de partage d'expériences permettra d'élargir notre réflexion.

Enfin, une rencontre avec M. Pierre Savignat, Président de la Société française de l'évaluation et le Dr Catherine Gerhart, a permis de jeter les bases d'une co-organisation d'une prochaine journée d'études sur ce sujet.

Pierre DELOR, Président du CSEPPE

1. Collaboration CNU GEPSo / CNU APF

Des invitations ponctuelles à des rencontres régionales seront mises en place pour être encore plus près des réalités de terrain.

2. Guide pour la formation des usagers formateurs des pairs

Au CNU, un groupe de travail a été mis en place pour créer un référentiel de formation destiné à la formation entre pairs. Ceci fait suite aux orientations du Rapport PIVETEAU et de la mission DESSAULLE.

3. Communication autour du CNU

Un flyer de présentation du CNU GEPSO est en cours de réalisation. Large publication prévue en 2017.

4. Point sur les CRU

- **Le premier CRU PACA** s'est tenu en décembre 2016 et a rencontré un vif succès. A noter une forte participation des usagers. Le prochain est programmé en mars 2017.
- **CRU Centre Est** fonctionne parfaitement et réunit les usagers régulièrement.
- **CRU Grand Est** : le dernier CRU a rencontré également un large succès : 120 personnes sur le thème "la sexualité et la vie affective". Les débats étaient très ouverts.
- **CRU Grand Ouest** : les CRU se réunissent régulièrement et sont très actifs : les articles de presse en témoignent.
- **CRU Hauts de France** : pas de CRU réalisé en 2016 malgré un vif succès rencontré lors du premier CRU de 2015. Relances en cours.

5. SERAPHIN PH

Participation active d'un membre du CNU aux réunions SERAPHIN. Un document de synthèse des objectifs et de l'état d'avancement du projet SERAPHIN a été rédigé dans le but de le présenter lors des différentes réunions CRU.

6. Représentation des usagers du système de santé

Un refus d'agrément a été ordonné au GEPSO pour la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique.

Claude VEISSE, Président du CNU

RAPPORT DE LA REGION BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

CHAFFANGE Gilles

1 . Objectifs 2016 :

- Adapter l'organisation régionale à la fusion des régions et élection du délégué et d'un bureau
- Obtenir des sièges dans les nouvelles instances de l'ARS
- Développer le partenariat avec la FHF, notamment autour de l'organisation d'un forum
- Maintenir des représentations au niveau national : participation aux commissions et instances
- Soutenir l'activité du CIRU devenu CRU

2 . Adhérents :

Effectif stable avec 22 établissements adhérents dont :

- 8 en Franche comté
- 14 en Bourgogne

Pas de nouvelle adhésion

Pas de représentation du secteur EHPAD

3 . Adaptation à la nouvelle région et élections :

Décision de faire d'emblée les réunions au niveau de la grande région et de fonctionner avec un délégué régional et un bureau composé des anciens délégués régionaux, d'un représentant par département et lorsque c'est le cas d'un membre du Conseil d'Administration national exerçant dans un établissement de la région.

Election : Gilles Chaffange élu

Bureau :

- 71 : Julie Pechalrieux
- 89 : Pascal Patrigeon
- 90 : Gilles Meyer

- 25 : Damien Lagneau
- 39 : Gilles Chaffange
- Représentant CA : Christine Baret

Communication : courrier adressé à l'ARS et à tous les Présidents de conseil Départemental de la Région.

4 . Représentations Régionales :

- 1 siège suppléant à la CRSA : Gilles Chaffange
- 1 siège titulaire à la commission handicap : Pascal Patrigeon
- 1 siège titulaire à la commission santé mentale : Gilles Chaffange
- 1 siège titulaire en partenariat avec la FHF au Conseil Territorial de Santé du Jura : Gilles Chaffange
- 1 siège aux rencontres ARS Fédérations et syndicats : Gilles Chaffange

5 . Représentation Nationale :

- Commission travail Protégé : Gilles Groperrin ETAPES
- Commission Enfance Handicapée : Maria Lamarque, ETAPES et Sébastien Jacquet EPNAK
- Commission Adultes en situation de Handicap : Brigitte Jacquin ETAPES
- Commission Enfance : Julie Pechalrieux CDE Macon
- Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière : Gilles Chaffange ETAPES

6 Activité Régionale :

Rencontres Régionales :

3 par an organisées autour des questions d'actualité de la Région, d'un retour sur le travail des commissions nationales, de débats sur les thèmes d'actualité : mission Dessaulle et projet Sérafin. En particulier retour d'expérience par Pascal Patrigeon sur l'expérimentation de Sérafin.

Manifestations :

Forum FHF : pour le deuxième forum régional FHF sur 2 jours à Beaune, une matinée et un après-midi consacré au secteur médicosocial co-animé avec le GEPSO et la participation de Jean Marc Briatte. Thème d'actualité : les EMS et les GHT.

Journées Handicat : journées nationales organisées à Dole cette année, participation du GEPSO à une table ronde sur l'évolution des ESAT et du métier de directeur d'ESAT.

Groupes inter Etablissements : Depuis plusieurs années des groupes de professionnels se réunissent sur les établissements de la Franche Comté en fonction du type d'établissement : MAS, Foyer de Vie, Hébergement et accompagnement. Ces groupes très appréciés des professionnels s'organisent autour d'une matinée de réflexion sur une thématique choisie par le groupe et un après-midi consacré à la visite de l'établissement d'accueil.

Groupes Cadres : Un groupe dans chacune des anciennes régions.

7. Perspectives de progrès 2017

- Développer le fonctionnement du bureau régional
- Organiser des groupes de travail en région, relais des commissions nationales.

Gilles CHAFFANGE, Délégué Régional

RAPPORT DES REGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE
DUPRE Véronique / LE PORT Delphine

Elections des délégués régionaux

L'élection de nouveaux délégués régionaux a été organisée le 11 mai 2016 dans le cadre d'une rencontre inter-région Ouest.

Mme **Véronique DUPRE** a été élue déléguée de la région Pays de Loire.

Aucune candidature pour la Bretagne : l'animation de cette région a donc été confiée à **Delphine LE PORT** sur mandat du Conseil d'Administration.

Dans ce contexte, les délégations Bretagne et Pays de Loire ont décidé de maintenir la dynamique inter-régionale en continuant à réunir les établissements et services adhérents des 2 régions du Grand Ouest.

Pour rappel, l'inter-région recensait au 31 décembre 2016, 47 établissements et services adhérents dont 23 pour la région Bretagne et 24 pour la région Pays de Loire.

Bilan des réunions inter-régionales

3 réunions interrégionales se sont tenues au cours de l'année 2016 autour des contenus suivants :

16 mars 2016	<ul style="list-style-type: none">▪ Actualités associatives▪ Elections des délégués régionaux Bretagne et Pays de Loire
11 mai 2016	<ul style="list-style-type: none">▪ Elections délégués régionaux bis▪ Présentation des travaux du Groupe de Travail National SERAFIN-PH
23 novembre 2016	<ul style="list-style-type: none">▪ Actualités associatives▪ Retours de 2 établissements adhérents ayant participé à l'enquête de coûts SERAFIN-PH▪ Intervention ARS Bretagne : Application territoriale de la mission Réponse Accompagnée Pour Tous

En marge des réunions inter-régionales, des commissions thématiques locales se réunissent régulièrement : commission Protection de l'Enfance, commission Enfance en situation de handicap, commission travail protégé.

Comités Régionaux des Usagers

C'est également dans le cadre de l'inter-région que les CRU Bretagne et Pays de Loire ont été initiés. Seule la région Bretagne a effectivement concrétisé leur mise en œuvre à raison d'une rencontre par an.

La dernière s'est tenue le **20 octobre 2016** à Plémet dans les Côtes d'Armor (22). Des représentants de la région Pays de Loire y ont été invités pour s'inspirer de la dynamique.

Les sujets abordés étaient les suivants : présentation des enjeux de la Réforme de la Tarification et échanges autour des attentes et besoins des personnes ; thématique de l'autonomie en établissement et service.

Delphine LE PORT, Déléguée régionale Bretagne

Véronique DUPRE, Déléguée régionale Pays de Loire

Elu lors de la réunion de l'inter – région du 30 juin 2015, l'objectif fixé à ma prise de fonction était de pouvoir relancer une synergie en impliquant les acteurs existants et de nouveaux acteurs.

L'activité en région est ainsi montée en charge progressivement au cours de l'année 2016 :

1. Activité régionale

3 réunions régionales ont été organisées dans chacune des 3 ex – régions Alsace – Champagne – Ardennes. Elles ont attirés 8 à 10 personnes en moyenne.

Parallèlement, a été retenu le principe de désigner des délégués dans chaque ex – région, afin de créer, maintenir ou développer une dynamique territoriale.

Enfin, nous avons retenu l'idée de désigner un délégué chargé de la thématique de l'expression et du droit des usagers. Claude VEISSE, animateur du CRU depuis plusieurs années a pris naturellement ce rôle.

2. Adhérents :

Nombre d'adhérents relativement stable : 34 établissements adhérents.

Je continue à solliciter les nouveaux directeurs prenant leur poste dans les établissements adhérents ou non – adhérents afin de les informer de l'existence de l'association, de son projet et des actions menées au sein de la région, avec un focus plus particulier mené cette année sur les CHS créant ou développant une activité médico – sociale.

3. Groupes de travail

Un effort tout particulier a été mis sur la réactivation des GIRRR MAS – FAM et des Groupes inter – FAS, qui dispose aujourd'hui d'un pilotage effectif, d'un réseau d'établissements participant activement et d'un calendrier fixé pour l'année 2016 et 2017.

L'ambition est de pouvoir maintenir une dynamique de réseau des équipes des établissements adhérents, ceux – ci réfléchissant ensemble sur les thématiques et les problématiques les mobilisant, tout en les sollicitant pour qu'ils apportent un éclairage « terrain » des enjeux et conséquences de la mise en œuvre de thématiques transversales ou

nationales (sujets évoqués : dispositif « une réponse accompagnée pour tous », réglementation sur la confidentialité des informations individuelles).

Le groupe de travail Ressources Humaines reprend une activité régulière à compter de 2017 avec plusieurs réunions et une présence importante au sein des séances. Il concerne actuellement très majoritairement des établissements lorrains. L'objectif est de réfléchir au développement de cette initiative sur la grande région.

Dernière perspective : la réactivation d'un groupe de travail « travail protégé ».

4. CRU

3 réunions au cours de l'année 2016, qui ont continué à drainer un nombre important de personnes, sous la houlette de Claude VEISSE. Les thématiques traitées cette année : la culture dans les établissements, l'exercice de la citoyenneté, les mesures de protection, ont été porteuses d'échanges animés. Cette formule d'échange continue à recueillir la grande satisfaction des usagers qui y participent, de leur représentant et de leur entourage familial également.

Nous avons décidé de candidater au label Droit des Usagers, en présentant le dispositif CRU, créé et développé sur l'ex inter – région depuis 2007, et sommes en attente des résultats.

5. Représentation

Le GEPSO conserve son activité au sein de la CRSA Grand Est récemment recomposée : sièges en commission permanente, commission médico – sociale et vice – présidence de la Commission Droit des usagers assurée par D. Burel, et participation aux futurs travaux des commissions.

En conclusion et perspective pour cette année 2017, je souhaite continuer à mobiliser les acteurs régionaux afin de parvenir à articuler une vision globale des questions sociales et médico – sociales et une approche fine des spécificités territoriales, ainsi qu'amener les acteurs locaux à utiliser le réseau GEPSO comme d'un levier pour coopérer autour d'un accompagnement pertinent du parcours des usagers.

Laurent SPANNAGEL, Délégué régional Grand Est

L'agrandissement de la Région à 12 départements ne facilite pas la tâche du Délégué Régional mais lui donne encore plus de responsabilités.

Du fait de la constitution de la nouvelle région, j'ai, durant l'année 2016, dû adapter mon emploi du temps aux soubresauts provoqués par la représentativité nécessaire du GEPSO à cette nouvelle entité.

En effet entre CRSA, CTS, CDAPH et autres commissions, il m'a fallu trouver des volontaires afin qu'un équilibre, bien légitime, soit observé dans la réunion des trois anciennes régions. C'est le cas pour la CRSA, par contre dans les autres commissions, ce fut plus aléatoire, souvent par manque d'informations, mais aussi de temps pour consulter les adhérents.

De plus, si la région est grande, elle ne compte que 27 adhérents en 2016, avec une disparité assez importante, entre 1 à 4 adhérents par département.

Il m'a été demandé, en cours d'année, de bien vouloir représenter la nouvelle région, et bien entendu, ma méconnaissance de l'ensemble des départements et surtout des collègues en poste, a accru la difficulté de la représentativité.

A ce jour, il me paraît plus raisonnable, de dire que la Délégation Régionale Nouvelle Aquitaine, repose plus sur la réunion d'établissements autour de l'UIRESMS (Union Inter Régionale des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux), qui fédère un grand nombre d'établissements adhérant ou non au GEPSO.

Une convention existait entre l'UIRESMS et le GEPSO (Juin 2012 à mai 2015) qui permettait à ces deux associations de travailler en étroite collaboration. Il me paraît indispensable de la réactiver, afin que par délégation, l'UIRESMS assure une partie du rôle régional dédié au GEPSO.

Pour ce qui est de l'année 2016, mon action principale s'est déroulée autour de la représentation auprès de l'ARS et notamment de la CRSA et de ses différentes sous commissions. Actuellement le GEPSO est représenté à la CRSA par :

▪ **Titulaire :**

Joël ARNAUD Directeur de la Fondation de Selves Loubéjac - 24200 SARLAT-la-CANEDA Joel.arnaud@fselves.org

▪ **Suppléants :**

➤ Eric CHEVROLET Directeur du CDTPi 18, 20 avenue des Bayles 87170 ISLE echevrolet@cdtpi.fr

- Vincent MARTINEZ, Directeur de l'Établissement Public Communal Niortais pour Personnes Handicapées (EPCNPH) 10-12 rue du Commandant l'Herminier 79000 NIORT v.martinez@epcnph.fr

L'actualisation du PRS, passant par une homogénéisation des trois anciennes régions, va nous demander un effort important, notamment en 2017. Il nous sera impossible de nous consacrer à d'autres missions, si nous voulons assister à l'ensemble des commissions et groupes de travail.

Pour les autres actions menées en 2016, il serait intéressant de voir l'activité de l'UIRESMS sur la région, notamment en ce qui concerne les nombreuses sessions de formation inter établissements menées sous l'égide de l'ANFH.

Joël ARNAUD, Délégué régional Nouvelle Aquitaine

RAPPORT DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

RUBERA Joëlle

1. Objectifs 2015

- Réunion d'information le 2 février pour relancer l'animation régionale et préparer l'élection du Délégué Régional, élection du Délégué Régional puis renouvellement des délégués départementaux et représentants aux instances régionales et départementales.
- Avec le secteur associatif, participation aux groupes de travail régionaux sur les 16-25 ans et un master chef des restaurants d'application.
- NUSERUS, CRU, formation ANFH sur les enjeux du secteur
- Candidature Mélanie SANCHEZ pour participer à la commission nationale Protection de l'Enfance
- Participation aux CEDH et au CERH ?
- Vers un Comité d'Animation Régionale (Adm., DR, DD) ?

❖ Contributions de PACA au niveau national

Conseil d'Administration et Bureau : Jean-Luc MONTAGNE (Vice-président)

Joëlle RUBERA (5 bureau, 4 CA et 1 séminaire)

Conseil Supérieur de FPH : Caroline DUBOIS

CSEPE : Caroline DUBOIS, Jean-Luc MONTAGNE (Conseil d'Administration)

Commission ESAT : Alexandre MOSCA, contributions par mail
Commission protection de l'enfant : Mélanie SANCHEZ
CNU-(CRU PACA) : Jean Luc MONTAGNE, Kamel ZAABOUBI, Marie Hélène PASQUARIO
SERAFIN-PH : Jean Luc MONTAGNE (7 réunions)
Participation journée technique du 2 décembre « ensemble accompagner la vulnérabilité »
Assemblée générale du 25 mai 2016

❖ PACA

Réunion régionale le 2 février (présence du Président du GEPSO et 16 participants), le 1^{er} juin et informations transmises lors des réunions de l'ARRISMS

Désignation d'une délégation régionale : Henri BADELL, Nicolas FERNANDES et Joëlle RUBERA

1^{er} Master chef des restaurants d'application de 3 IME le 22 juin à Salernes

CRU PACA : Jean Luc SICARD et Kamel ZAABOUBI délégués CRU PACA et Marie Hélène PASQUARIO coordinatrice CRU PACA, comité de pilotage le 12 septembre et 1^{er} CRU le 8 décembre au CH de Montfavet à Avignon « vacances et loisirs » 90 participants de 5 établissements 13 et 84 (60% usagers, 20% familles, 20 % professionnels)

Formation financée par l'ANFH sur les enjeux du secteur social et médico-social les 17 et 18 novembre, 15 participants dont 12 directeurs de PACA

Participation à la recherche action NUSERUS : IME La Roque d'Anthéron, FAM Saint Antoine, CHRS du CH de Montfavet

ARS-PACA : réponse accompagnée pour tous, Jean Luc MONTAGNE, 2 réunions

Participation aux réunions régionales médico-sociales FHF PACA avec la présence du DG ARS et/ou la Directrice Régionale de l'Offre Médico-Sociale : 2 réunions

Participation au forum régional FHF sur les GHT le 2 juin et à **la journée régionale FHF** le 17 novembre de la FHF sur les GHT

Participation à la demande de l'**ADESM** au CTS : réunions les 11 et 18 août (DG ARS-PACA), 15 sept, 29 sept. (avec la FHF) et 14 déc. (participation réunion régionale ADESM)

❖ Représentations du GEPSO en PACA

CRSA : changement de représentants en septembre

- Assemblée plénière : Joëlle RUBERA (suppléant : Richard MERCIER) 2 réunions, puis Henri BADELL (1^{er} suppléant Richard MERCIER, 2^{ème} suppléant Joëlle RUBERA) 1 réunion
- **CSPAMS** de la CRSA : Joëlle RUBERA (Vice-Présidence) 1 réunion, puis Henri BADELL 1 réunion

CERA : Vanessa BOUBEE, 1 réunion

CTRA (partenariat FHF) : Joëlle RUBERA, 1 réunion

Conseil d'Administration du **CREAI** : Jean Luc MONTAGNE, 5 réunions dont une Assemblée Générale

Candidatures CTS 13, 83 et 84 et CDCA 84

❖ Dans les départements, territoires de santé

- Alpes de Haute Provence
- Alpes Maritimes
- Bouches du Rhône

Délégué départemental 13 : Nicolas FERNANDES

- Hautes Alpes
- Var

Délégué départemental 83 : Henri BADELL

- Vaucluse

Déléguée départementale 84 : Joëlle RUBERA

Conférence de territoire : Joëlle RUBERA (suppléante, la FHF est titulaire), 1 réunion

CDCPH : Isabelle AUDO (suppléante : Joëlle RUBERA)

CDAPH : Caroline DUBOIS (suppléante : Isabelle AUDO), 12 réunions

Commission de sélection Appel à Projet du CD 84 : Joëlle RUBERA

2 . Perspectives 2016

- Développer l'animation territoriale par la délégation (HB NF JR) et la participation des adhérents
- Développer la représentation dans les instances sur les départements/territoires de santé : CTS, CDCA, CDAPH
- Partenariat régional avec la FHF et l'ADESM
- Participation territoriale aux travaux GHT et CPT
- Poursuite de la recherche action NUSERUS (colloque 22 sept), Master chef des restaurants d'application
- CRU (2^{ème} CRU sur la citoyenneté et la civilité à l'IME de la Roque d'Anthéron)
- Mutualisation de formation (PECS,...) et partenariat ANFH
- Réflexions sur les 16-25 ans : la formation et l'insertion professionnelle (apprentissage)
- Implication dans les instances nationales du GEPSO lors du renouvellement du CA (27 mars)

Joëlle RUBERA, Déléguée Régionale PACA

Grâce au travail de Monsieur Jean-Luc DARGUESSE et à la présence de Monsieur Jean-Marc GILBON, le GEPSO est un interlocuteur identifié par l'ARS, permettant ainsi d'obtenir des représentations notamment à la CRSA et ce malgré le nombre important associations implantées dans la région.

Le GEPSO dispose d'un siège en CRSA plénière, en commission médico-sociale qui a permis d'être élu à la commission prévention et à la commission permanente. Le GEPSO participe ainsi aux travaux du PRS deuxième génération.

- Nomination en conseils territoriaux de santé : un siège dans l'Aisne ainsi que dans la Somme.
- La région compte peu d'adhérents car il s'agit essentiellement de grands groupes gérant de nombreuses autorisations. La difficulté est donc de mettre en place des réunions qui ne seraient pas qu'internes à un même groupe d'établissements.
- Il est constaté une dynamique plus tournée vers les réseaux locaux ou des associations d'établissements publics et privés (coordination handicap GADES dans l'Aisne...), interlocuteurs des pouvoirs publics. Cette situation s'avère être un véritable obstacle car elle prend énormément de place au sein de la région et de ses instances.
- Il n'existe pas de culture de réunion régionale, ni en Picardie, ni dans le Nord-Pas-de-Calais. La distance représente également un obstacle.
- Les activités semblent plus centrées vers le Nord-Pas-de-Calais notamment en raison de la présence d'importantes associations et du siège de l'ARS à Lille.

Jérôme PASSICOUSSET et Jean-Marc BRIATTE

L'année 2016 avait pour premier objectif dans une grande région où il n'y avait pas de dynamique GEPSO depuis plusieurs années, ni sous forme de rencontres entre professionnels, ni sous forme d'actions ou de représentations dans les instances, de faire le point sur les établissements adhérents et de profiter de la campagne d'élection d'un délégué régional pour se faire connaître

C'est ce qui a été fait et le bon retour sur la campagne d'élection du nouveau délégué régional, David DEREURE laisse présager des possibilités de mobilisation sur 2017

Toutefois celle-ci devra prioriser la réponse aux attentes des membres du GEPSO et prendre en compte l'existence, surtout sur la partie Midi Pyrénées, d'Associations offrant déjà un espace d'échanges et de réponses aux besoins : il est important de prendre contact afin de travailler en complémentarité et non en opposition

Il s'agira également de s'appuyer sur des relais sur le Territoire ce qui a été fait à travers le choix de travailler en binôme sur la délégation régionale, avec un représentant adjoint sur l'ancienne région Languedoc Roussillon

Sur cette partie du Territoire, une dynamique pourra aussi se construire, à travers l'ANFH, les établissements GEPSO étant les mêmes que les adhérents ANFH, secteur public Enfance et Handicap

Marie-Laure DE GUARDIA, Déléguée régionale Occitanie

Suite au départ de la Secrétaire Générale, dans le cadre d'une rupture conventionnelle en septembre 2016, le Conseil d'Administration du GEPSO, s'est positionné sur la nécessité d'assurer, de garantir, dans l'immédiat et pour une transition souhaitée, la continuité des activités du siège social.

Pour des raisons économiques et prise de recul, permettant d'établir une analyse sur le remplacement du poste de la Secrétaire Générale devenu vacant, le Conseil d'Administration a opté pour une intervention bénévole d'un directeur d'établissement en retraite pouvant intervenir sur deux niveaux principaux :

- Permettre à l'équipe du siège d'avoir un interlocuteur direct dédié à l'organisation du travail et à l'aide à la décision.
- Etre un lien permanent entre le Conseil d'Administration, le Bureau et le Siège, pour mener, en équipe, une réflexion collective sur l'organisation (présente et à venir) du GEPSO dans les domaines de la Gouvernance et la Dirigeance.

L'intérêt pointé d'une telle démarche étant aussi de s'appuyer sur un niveau d'expérience d'un ancien collègue, ayant une connaissance de l'histoire de l'association, permettant aux acteurs, présents et à venir, de construire et s'approprier l'avenir du GEPSO.

Pour le chargé de Mission, une lettre de mission, avec cadrage et objectifs, a été établie pour une durée déterminée. Initialement proposée pour une période de trois mois, elle a été étendue pour une durée de transition portant jusqu'à l'assemblée générale.

Dans un premier temps l'intervention a porté sur la réorganisation du travail pour palier l'absence de la Secrétaire Générale. Les fiches de postes des salariées du siège ont été retravaillées avec les intéressées. Les documents ont été présentés puis validés en Bureau et en Conseil d'Administration.

Coordonné et responsabilisé, le personnel du siège s'est élevé et fortement impliqué en niveau de qualité et en prise d'initiatives responsables. Les échanges et rendus comptes ont été permanents et efficaces.

Avec l'aide d'un administrateur mandaté par le Conseil d'Administration la situation statutaire des salariés a été régularisée par l'employeur sous le régime de la Convention Collective 66 réglementairement applicable désormais.

Régulièrement invoqué par les adhérents, un axe d'amélioration sur la communication devrait faire l'objet d'un travail de réflexion et de propositions avec l'équipe du siège et quelques personnes ressources mandatées par le Conseil d'Administration.

Sous la responsabilité directe du Président auquel il rend compte, le chargé de mission a établi un contact régulier et permanent, à distance avec le siège (mails, téléphone, déplacements mensuels sur site, conférences téléphoniques avec relevés de décisions transmis pour information aux membres du Bureau et du CA, participation aux journées techniques, présence aux séances Bureaux et Conseil d'Administration)

- Lien et coordination avec les instances du GEPSO.
- Personne ressource et contribution aux montages de dossiers.
- Rendus comptes réguliers, échanges, regard tiers, aide à la décision.

Enfin pour la partie siège nous constatons également un excellent partenariat avec le GESAT, principalement le service comptable (un « Co-Working » positif gagnant-gagnant). La mutualisation des locaux et l'emplacement géographique du siège social constitue une réelle valeur ajoutée, notamment sur le plan stratégique parisien.

En complément de ce travail d'appui technique avec le siège, le chargé de mission a mené sa réflexion sur l'organisation et les pistes possibles de la co-construction du GEPSO de demain.

Le principal « fil conducteur » de cette mission d'Appui Conseil étant de porter un regard sur le fonctionnement actuel du GEPSO, de s'appuyer sur le Projet Associatif du GEPSO, sa mise en œuvre, et de faire des propositions prenant prioritairement en compte :

- Les attentes, propositions, voire apports des adhérents qui sont également des forces vives impliquées pouvant nourrir le fonctionnement et l'organisation du GEPSO ; une place sur ce thème sera traitée et débattue à l'Assemblée Générale de mars 2017.
- Le rôle, la place et la représentation essentielle et primordiale des usagers dans les missions des EPSMS et du GEPSO (le CNU et les CRU);
- Les travaux produits par les comités, les commissions nationales et locales, les Journées Techniques, séminaires et colloques venant alimenter le réseau, les réflexions et prises de positions du GEPSO.
- La communication intra avec les adhérents, verticale et transversale au sein du réseau ; et extra auprès des partenaires et instances de régulation (ARS, Conseils départementaux, associations, élus ; contacts presse...)
- Le positionnement de l'association comme acteur engagé, force de proposition engagée dans les politiques publiques ;
- La réorganisation des régions, avec des interlocuteurs dédiés et missionnés pour mieux répondre aux enjeux locaux, des contraintes de terrain et de proximité ;
- La question des représentations Nationales et Régionales au sein des instances.

▪ **La réflexion des missions, attributions, contours, articulations, rôles et places de chacun, à tous les niveaux de responsabilité :**

- Le Président (bien entouré de son staff d'aide à la décision)
- Les Vices-présidents (délégués)
- Membres du Bureau (Secrétaires, trésoriers)
- Administrateurs (dont des personnes qualifiées) délégués pouvant avoir un dossier à gérer ou une mission spécifique
- Les pilotes de commissions
- Les présidents de comités
- Les délégués régionaux et leurs équipes locales (à mettre en place) au sein des régions et des départements pour un meilleur partage du travail (animations et représentations).
- Le futur secrétaire général (ou Délégué National : poste aux dimensions plus stratégiques) du GEPSO en articulation et coordination interactive avec toutes ces instances, sous l'autorité du président (profil et contours du poste à travailler et à articuler interactivement avec ceux de la gouvernance).

Chacun dans son rôle et sa mission étant tenu de rendre compte régulièrement pour permettre une bonne lisibilité des actions et contribuant à l'aide à la décision.

Ces points soulevés, non exhaustifs constituent des axes forts pouvant être repris et débattus au sein de l'assemblée générale qui va élire et renouveler le tiers de son effectif d'Administrateurs sortants dont le Président et les Vice-présidents.

Le Conseil d'administration partiellement renouvelé au sein de l'Assemblée Générale aura à élire, en son sein, un nouveau Bureau en Conseil d'Administration du 27 avril 2017. Cette nouvelle gouvernance pourra établir sa feuille de route sur les orientations, attentes et propositions évoquées en Assemblée Générale. A partir de ces propositions l'association pourra avancer dans sa future organisation en fonction des moyens notamment financiers mais aussi humains dont elle dispose.

C'est en ce sens que la concrétisation des orientations et leur mise en œuvre pourront constituer la feuille de route, et les axes de travail du prochain séminaire de Juin 2017.

Une assemblée générale est programmée le 19 septembre pour présenter aux adhérents les orientations et mise en œuvre du projet associatif actualisé par la nouvelle mandature.

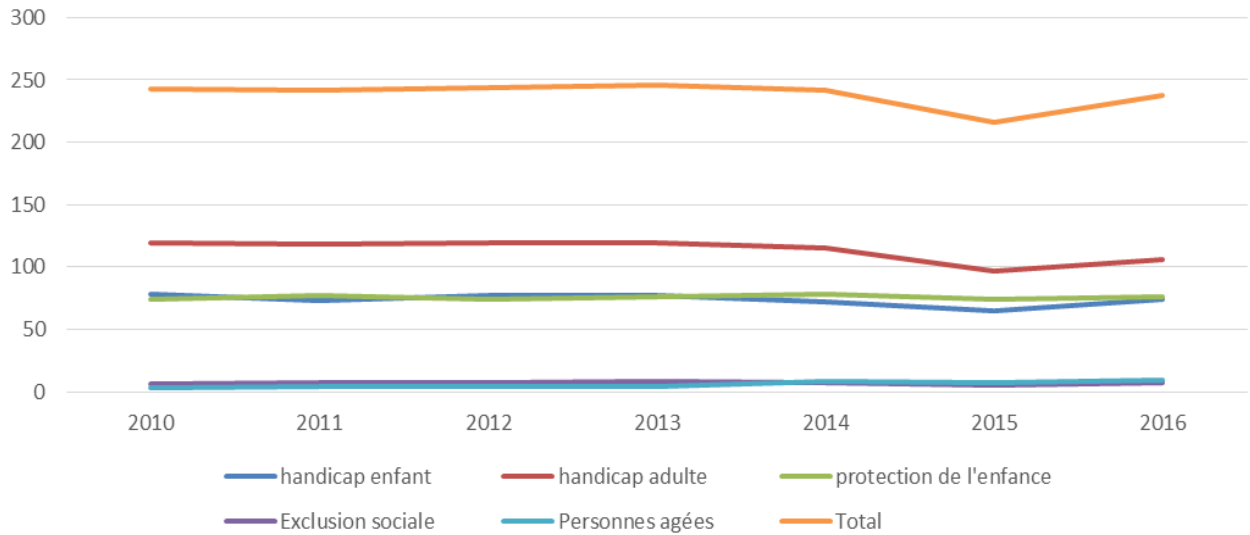
*Jean-Luc DARGUESSE, Chargé de Mission
Laura GOMES et Tiphaine CRAMETTE, Collaboratrices*

Les temps forts et activité du Siège en 2016 :

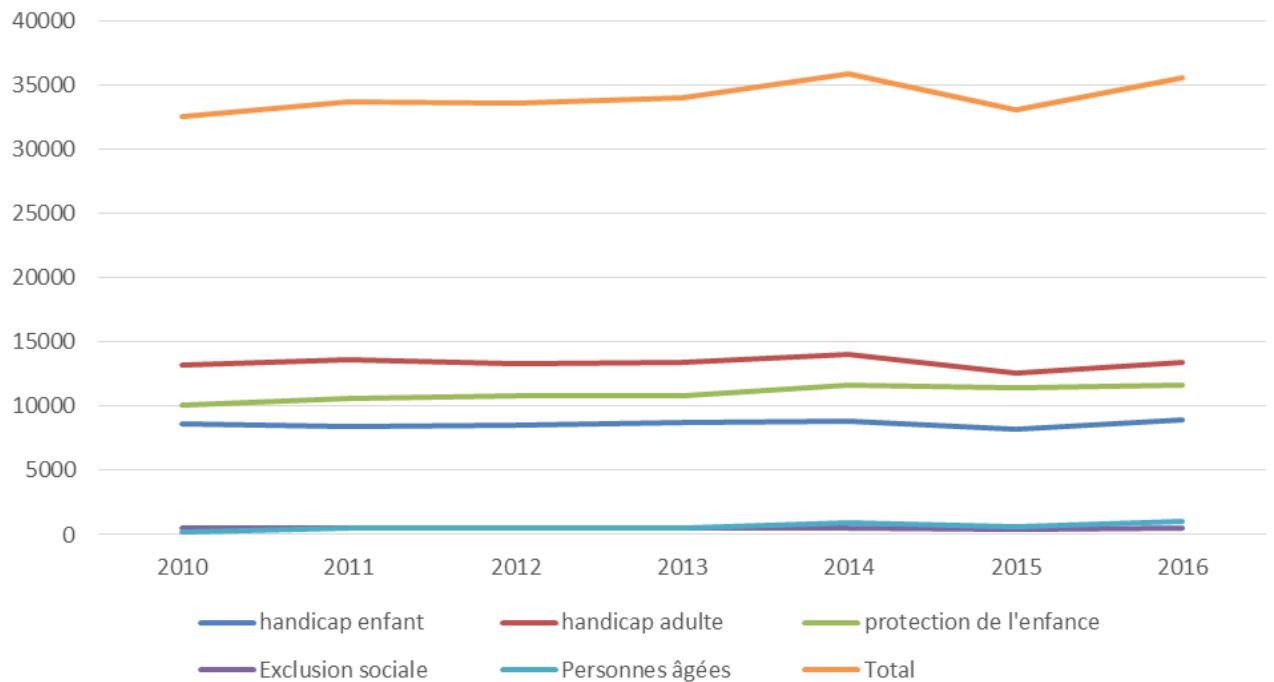
- Assemblée Générale du GEPSO : Mercredi 25 Mai 2016
- Séminaire du Conseil d'Administration des 13 et 14 juin
- Journée Technique du 2 décembre 2016 : 250 participants
- Développement des réunions « pouponnière » qui envisagent la préparation d'une journée technique pour début 2018.
- Fin des formations Co-développement (cadres et directeurs) et fin du partenariat avec Monsieur HEINRY après 4 ans (convention FIPHFP, EHESP et GEPSO)
- Publication du livre « *La fabrique du changement au quotidien* »
- Obtention d'un siège au conseil national de la protection de l'enfant créé en 2016.
- Rencontre FHF-GEPSO en septembre 2016 : président/vice-président/Jean-Luc DARGUESSE.
- 1^{ère} réunion commission Travail Protégé et Adapté ouverte à l'ensemble des ESAT/EA adhérents le 12 janvier 2017.
- Refonte du site internet prévu pour 2017. Mise à jour de la carte régionale du GEPSO.
- Réunion des Délégués Régionaux du 2 février 2017: rencontre avec l'ensemble des Délégués Régionaux pour bilan, attentes et besoins, problèmes rencontrés, solutions et mise en perspectives envisagées.
- Numérisation des factures conformément à la loi en vigueur.
- Préparation d'un dossier de demande d'agrément en tant qu'association représentante des usagers.
- Les missions extérieures menées ou ayant pu être menées par la Secrétaire Générale en 2016 n'ont pas été portées à la connaissance de l'équipe du siège, qui ne peut donc en rendre compte.

EVOLUTION DES ADHESIONS

EVOLUTION DES ADHESIONS PAR ETABLISSEMENT



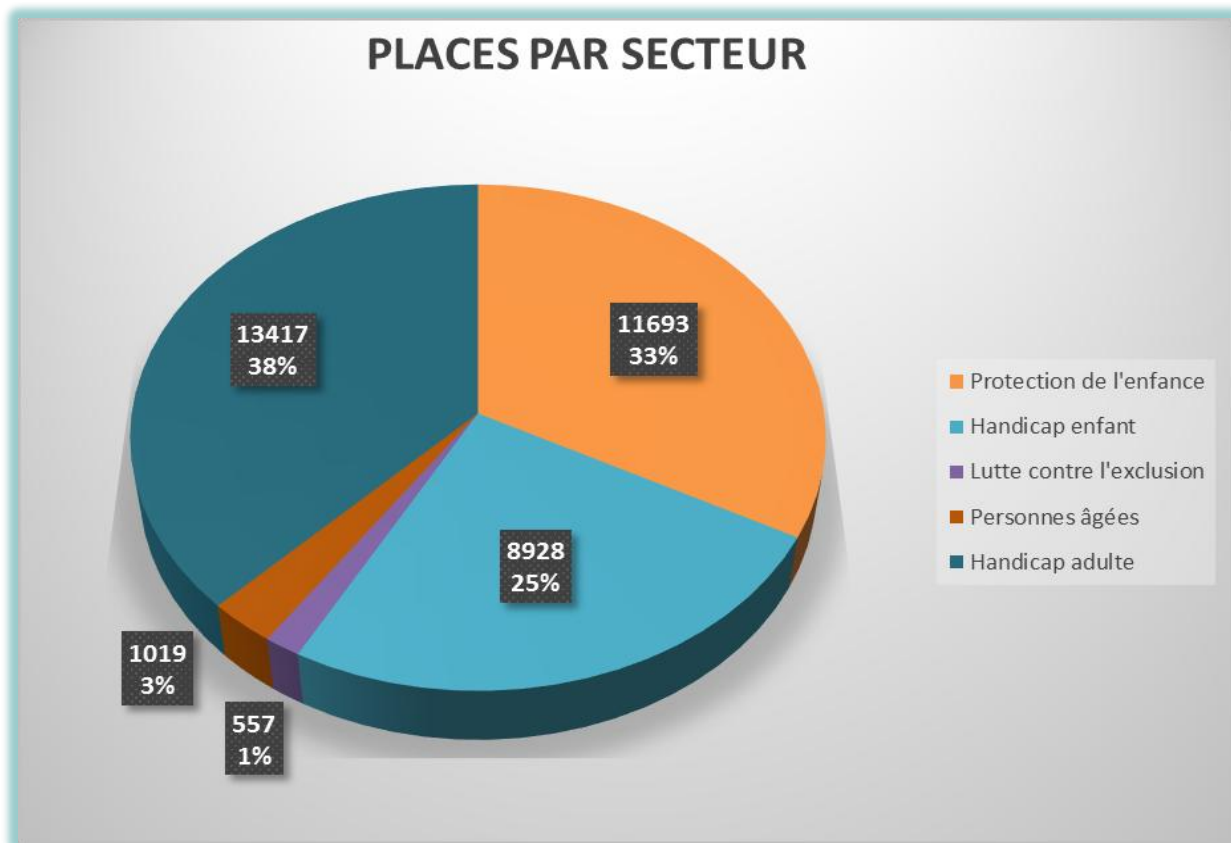
EVOLUTION DES ADHESIONS: PLACES PAR SECTEUR



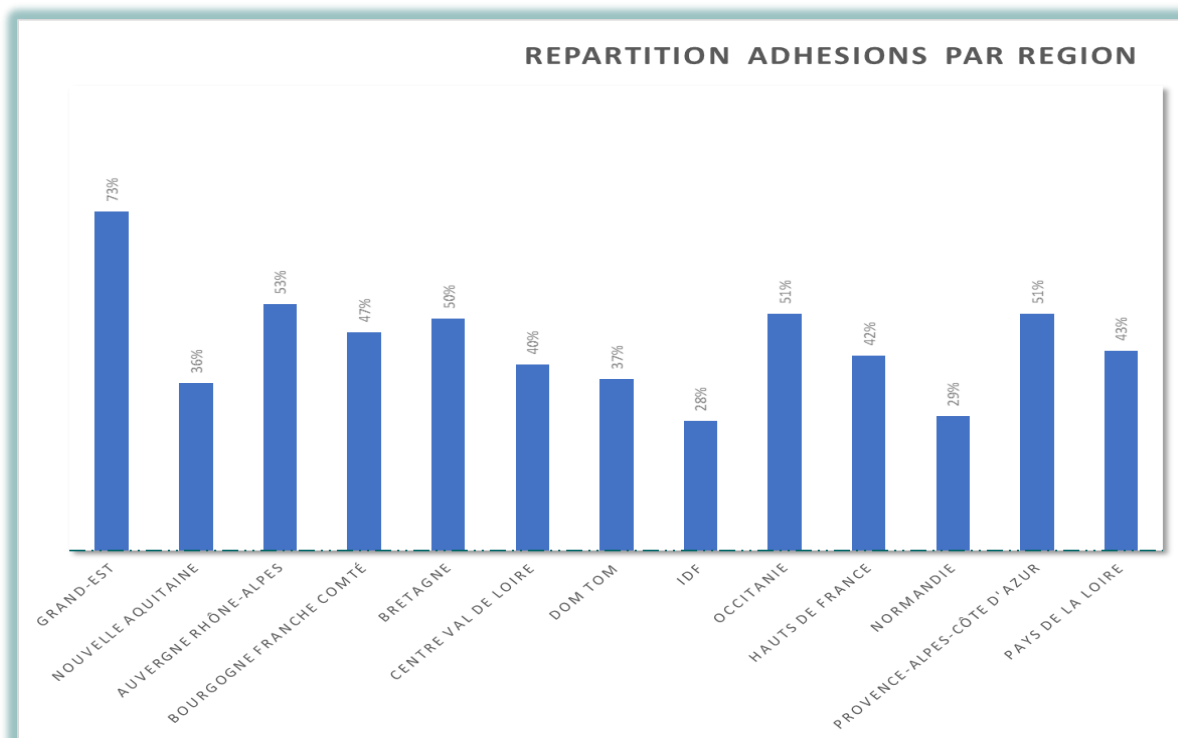
REPARTITION DU NOMBRE DES ADHESIONS PAR SECTEURS EN 2016

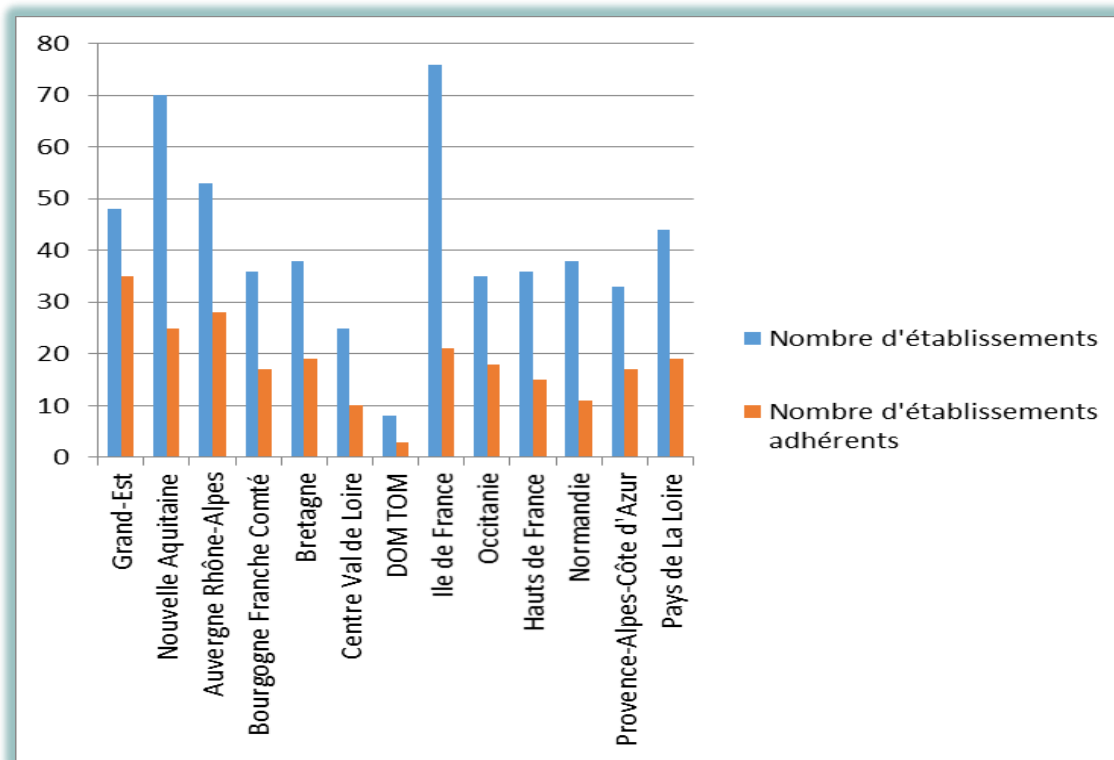
TOTAL PLACES TOUS SECTEURS : 35614

TOTAL ETABLISSEMENTS : 238



REPARTITION DES ADHESIONS PAR REGION HORS CHAMP « PERSONNES AGEES » EN 2016





REPARTITION DES ADHESIONS PAR REGION DU SECTEUR « PERSONNES AGEES »

REGIONS	Nombre d'établissements PA adhérents
Nouvelle Aquitaine	2
Grand-Est	0
Auvergne Rhône-Alpes	2
Bourgogne Franche Comté	0
Bretagne	1
Centre Val de Loire	1
DOM TOM	0
IDF	0
Occitanie	0
Hauts de France	3
Normandie	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0
Pays de La Loire	0

COMMISSIONS SPECIALISEES

◆ Commission protection de l'enfant

Animée par :

- **Jeannine DREINA** – FDE de Savoie – Chambéry (73) – 04.79.69.09.07 jeannine.dreina@savoie.fr
- **Virginie GIRARDOT** – FDE du Bas-Rhin – Strasbourg (67) – 03.68.33.86.86 – virginie.girardot@bas-rhin.fr

◆ Commission travail protégé

Animée par **Emeline LACROZE** – ILVM- Saint-Mandé (94) – 01.49.57.70.00 – elacroze@ilvm.fr

◆ Commission enfance en situation de handicap

Animée par **Clothilde HARITCHABALET** – EPAEMSL – Le Havre (76) – 02.35.48.30.21
direction@epaemsl.fr

◆ Commission adultes en situation de handicap

Animée par **Claire VALLEE** – EPMS L'EHRETIA – Châteaubriant (44) – 02.40.81.59.80
direction@ehretia.fr

◆ Commission avancée en âge des personnes en situation de handicap

Animée par :

- **Claire VALLEE** – EPMS L'EHRETIA - Châteaubriant (44) – 02.40.81.59.80
direction@ehretia.fr
- **Violaine EUDIER** – EHPAD Résidence Madeleine Verdier– Montrouge (92) – 01.58.07.91.00 – directrice@residence-madeleine-verdier.fr

◆ Commission ressources

Animée par **Delphine LEPORT** – EDEFS - Chantepie (35) – 02.99.05.43.07 – d.leport@edefs35.fr

◆ Comité national des usagers

Présidé par **Claude VEISSE** – Coyviller (54) – claud.veisse@wanadoo.fr

◆ Comité scientifique

Présidé par **Pierre DELOR** – Villeneuve d'Ascq (59) – pdelor@nordnet.fr

AGENDA DES MANIFESTATIONS

7 ET 8 DECEMBRE 2017

**Assises nationales des foyers de l'enfance :
« L'acte éducatif à l'épreuve des enfants en mutation »
Centre des congrès de Tour (37)**

19 SEPTEMBRE 2017

**Assemblée générale Extraordinaire du GEPSO
à Paris**

30 MARS 2018

**Journée Technique Pouponnière
ESPACE REUILLY à Paris (75)**

GEPSO

64 rue du dessous des berges 75013 PARIS

Tél : 01 44 68 84 60

Fax : 01 44 68 04 48

Courriel : info@gepso.com

www.gepso.com